

**Proposition présentée à  
l'assemblée générale annuelle du  
Richelieu International  
concernant les effets de la téléviolence sur les enfants**

- Attendu que la fusillade survenue au Collège Dawson de Montréal, en septembre 2006, a relancé le débat sur l'influence des divertissements électroniques violents sur les jeunes;
- Attendu que les émissions de télé pour enfants contiennent de 3 à 10 fois plus de violence que les émissions pour adultes;
- Attendu que la violence y est constamment présentée comme un mode normal de résolution de conflits;
- Attendu que la violence n'a pas cessé d'augmenter dans les émissions où les enfants sont à l'écoute, (les doses ont augmenté de 432% dans les réseaux privés entre 1994 et 2001, selon l'étude des professeurs DeGuise et Paquette de l'Université Laval);
- Attendu que plus d'un millier d'études ont fait la preuve que l'exposition à des émissions et films violents influence les enfants et les adolescents;
- Attendu que les vidéoclips présentent aux enfants un nombre croissant de chansons au contenu violent, méprisant et ordurier;
- Attendu que les jeux vidéo affectent les jeunes encore plus profondément puisqu'ils leur permettent de s'amuser à commettre des crimes tout en gagnant des points pour tuer des monstres, des méchants, des policiers;
- Attendu que les enfants affectés par la téléviolence commettront des actes et prononceront des paroles qui feront souffrir d'autres enfants, leurs parents et leur entourage;
- Attendu que le nombre d'enfants du primaire qui souffrent de troubles graves de comportement a augmenté de 300% entre 1985 et 2000 et que la téléviolence a été identifiée par les chercheurs comme l'un des facteurs majeurs ayant contribué à cette hausse;
- Attendu que le taux de criminalité des jeunes ne cesse d'augmenter et qu'il équivaut maintenant à plus du double de celui des adultes, (Rapport du MSP du Québec sur la criminalité, 2001);
- Attendu que le Dossier de consultation préparé pour Unicef Canada considère la violence des médias comme une forme d'agression contre les enfants, (le Dossier consacre 7 pages à la téléviolence);
- Attendu que c'est pour attirer de jeunes auditoires que les médias utilisent la violence et que cette forme de marketing constitue en soi une forme de violence lucrative mais non moins scandaleuse;
- Attendu que cette violence physique et verbale des médias blesse profondément les enfants, lesquels tenteront de l'imiter tout en réduisant leur empathie pour les victimes de violence qui les entourent;
- Attendu que la téléviolence affecte les relations des jeunes entre eux et qu'elle affectera la vie dans l'ensemble de la société de demain;
- Attendu que l'article 17 de la «*Convention relative aux Droits des enfants*» de l'ONU oblige les États signataires à «*protéger les enfants contre les matériels qui nuisent à leur bien-être* »;
- Attendu que les Clubs Richelieu se sont donné pour mission de propager auprès des jeunes des valeurs de respect, d'entraide et d'harmonie et que la téléviolence, fait indéniablement obstacle à la propagation de ces valeurs;

Il est résolu que le Richelieu International s'engage à :

- Préparer une campagne internationale de sensibilisation des parents aux dommages causés aux enfants par la téléviolence et qu'il priorise, aux Nations Unies, au grand public et aux décideurs politiques :
  - . la sensibilisation des parents aux dommages causés aux enfants par la télévision, les films, les vidéoclips et les jeux vidéo violents;
  - . l'instrumentation du personnel des écoles pour développer le sens critique des enfants et leur capacité d'empathie;
  - . la promotion des pratiques prometteuses de protection des enfants développées au Québec, au Canada, aux États-Unis et en Europe ;
- Inviter tous les Clubs Richelieu à collaborer à cette campagne.

---

Texte soumis au secrétaire du Richelieu International, R/Gilles Ménard

le 8 octobre 2006

---